

dividende démographique. Mais il faudra faire aussi au réperussions de la longévité sur la santé de la population, la pression budgétaire accrue, la sécurité sociale, la sécurité économique des générations futures de personnes âgées et le respect de l'égalité des sexes dans les systèmes de retraite.

En outre, dans son rapport 7E8C9.:8201782; le Secrétaire général suggère que dans les pays récepteurs nets d'un grand nombre de migrants internationaux, l'immigration peut avoir une incidence sur la répartition par sexe de la population. La question se pose dans notre société comment envisager des mesures visant à faciliter la migration de façon ordonnée, dans un cadre qui permette de rendre cette migration bénéfique pour le pays d'origine, le pays d'accueil et bien entendu les migrants eux-mêmes et leurs familles.

En même temps il faudra veiller à ce que les pays d'origine des migrants ne manquent pas leur premier dividende démographique, une période qui se caractérise par une croissance démographique rapide, qui, si elle est encouragée par des politiques d'éducation, de santé et d'emploi adéquates, permet une croissance économique accrue. En effet la croissance démographique seule ne produit pas de dividende démographique. Comment pouvons-nous garantir dans le monde entier que les pays d'origine puissent bénéficier des remises de leur diaspora et que la migration ne tourne pas uniquement pour eux au profit de l'économie ?

Madame la Présidente,

La Belgique soutient la recommandation du Secrétaire général selon laquelle l'accès universel aux services de santé en matière de procréation, - compris la planification familiale, ainsi que les politiques visant à élargir les possibilités d'éducation et d'emploi, devraient être considérés comme des priorités afin de réaliser un premier dividende démographique, qui soit inclusif.

La Belgique tient aussi à réaffirmer son soutien à la mise en œuvre complète du Plan d'action de l'IDF et à la mise en œuvre de l'Agenda 2011, notamment les objectifs concernant l'investissement dans l'égalité des sexes, l'éducation, l'autonomie des femmes, des filles, des jeunes et l'accès universel aux services de santé sexuelle et génésique, en veillant à ne laisser personne de côté.

Le mois dernier, la Belgique a accueilli la conférence internationale 34#e Decides 5, l'initiative organisée par les ministres de la Coopération au développement de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suède et du Danemark. Cette initiative a pour objectif de unir les forces pour que les femmes et les filles du monde entier puissent exercer leur droit de choisir librement si elles souhaitent avoir des enfants, quand et combien elles veulent en avoir. L'initiative vise aussi à mobiliser un soutien financier afin de promouvoir la santé et des droits sexuels et reproductifs, d'en faire une réalité pour des millions de femmes et de filles en leur donnant accès à des conseils, à l'éducation sexuelle complète, à la planification familiale, au moyen de contraceptifs modernes, à l'accès à l'information en toute sécurité, aux soins

d'avortement sans risque ainsi qu'au dépistage du C1D 31AA;. Plus de 60
représentants gouvernementaux de tous les continents et 100 parlementaires et
participants de la société civile se sont réunis à Paris pour examiner leur